



PHOTO A. PORTE

Au repas du Foot I

VIVRE

A

MOUTHIERS-SUR-BOËME

Le mot du Maire

Et si on s'arrêtait un peu de croire que l'enfer, c'est toujours l'autre ! C'est bientôt Noël !

L'année 92, au contraire de 89, a vu le pessimisme s'installer et se développer, dans toutes les directions et tous les secteurs.

Le chômage est la première cause de cette inquiétude et la situation économique internationale n'offre pas de raison de se réjouir.

La croissance mythique, tant attendue, ne pourra plus à elle seule créer de nouveaux emplois que la technologie permet de supprimer. C'est aussi vrai dans l'industrie que dans l'agriculture. Nous pouvons produire toujours plus avec toujours moins d'emplois.

Alors faut-il baisser les bras, et s'abandonner à la morosité ou à la colère, s'opposer à tout et au contraire de tout ?

Cela serait vain et dangereux. Il

faut au contraire "serrer les boulons", faire preuve de courage, d'audace, agir pour trouver des solutions adaptées.

Partager le travail et les revenus, répartir les gains de la productivité, valoriser les emplois de service, de loisir, réinvestir l'espace rural, entretenir l'environnement, améliorer la solidarité, combattre l'isolement, développer les énergies locales, etc... voilà des pistes qu'il faut creuser.

Sans croire au miracle, il faut croire en notre capacité à nous adapter.

Les grandes mutations sociales ont jusqu'à présent été réalisées à partir des guerres. La Yougoslavie n'a pas su échapper à ce vieux processus. N'avons nous rien appris ! Nous pouvons, si chacune et chacun veut bien y croire, inventer l'avenir sans casser le présent.

Alors pousse ! Stop ! Arrêtons de désespérer.

Regardons autrement autour de nous.

De la qualité de notre regard dépend la qualité de notre vie.

Alors profitons de ces fêtes de fin d'année pour "recharger les batteries" et décider que 93 sera meilleur que 92.

Bonnes Fêtes à tous !



TAXE D'HABITATION

les chiffres 1992

Commune	Taux 91	Impôt 91	Taux 92	Impôts 92	Augmen- tation
1. ANGOULEME					
Commune	16,33 %	1717	16,33 %	1734	
District	1,88 %	198	1,92 %	203	
Total		1915		1937	+ 1,1 %
2. SOYAUX					
Commune	11,87 %	1397	12,35 %	1468	
District	1,88 %	221	1,92 %	228	
Total		1618		1696	+ 4,8 %
3. ST YRIEIX					
Commune	10,82 %	1418	10,88 %	1440	
District	1,88 %	246	1,92 %	254	
Total		1664		1694	+ 1,8 %
4. FLEAC					
Commune	10,79 %	1332	11,11 %	1385	
District	1,88 %	232	1,92 %	239	
Total		1564		1624	+ 3,8 %
5. PUYSOYEN					
Commune	9,23 %	1269	9,41 %	1306	
District	1,88 %	258	1,92 %	266	
Total		1527		1572	+ 2,9 %
6. MAGNAC					
Commune	9,48 %	1112	9,67 %	1145	
District	1,88 %	220	1,92 %	227	
Total		1332		1372	+ 3 %
7. RUELLE					
Commune	8,86 %	1068	9,10 %	1108	
District	1,88 %	227	1,92 %	233	
Total		1295		1341	+ 3,5 %
8. ISLE D'ESPAGNAC					
Commune	9,95 %	1075	10,26 %	1119	
District	1,88 %	203	1,92 %	209	
Total		1278		1328	+ 3,9 %
9. LINARS					
Commune	8,73 %	1035	9,12 %	1092	
District	1,88 %	223	1,92 %	230	
Total		1258		1322	+ 5 %
10. GOND-PONTOUVRE					
Commune	9,85 %	1031	9,85 %	1042	
District	1,88 %	197	1,92 %	203	
Total		1228		1245	+ 1,3 %
11. NERSAC					
Commune	9,88 %	949	9,88 %	958	
District	1,88 %	180	1,92 %	186	
Total		1129		1144	+ 1,3 %
12. CONFOLENS					
Commune	11,52 %	1100	11,80 %	1138	
Total		1100		1138	+ 3,4 %
13. TROIS PALIS					
Commune	10,74 %	1045	11,06 %	1087	
Total		1045		1087	+ 4 %
14. RUFFEC					
Commune	10,53 %	941	10,69 %	965	
District	1,18 %	105	1,24 %	111	
Total		1046		1076	+ 2,8 %
15. BRIE					
Commune	8,64 %	922	9,14 %	985	
Total		922		985	+ 6,8 %
16. LA ROCHEFOUCAULD					
Commune	7,87 %	939	7,87 %	948	
Total		939		948	+ 0,9 %
17. COGNAC					
Commune	7,21 %	853	7,57 %	905	
Total		853		905	+ 6 %
18. ST MICHEL					
Commune	5,49 %	618	5,71 %	624	
District	1,88 %	211		218	
Total		829		842	+ 1,5 %
19. LA COURONNE					
Commune	6,15 %	624	6,31 %	646	
District	1,88 %	190		196	
Total		814		842	+ 3,4 %
20. MOUTHIER					
Commune	8,00 %	753	8,32 %	766	
Total		753		766	+ 1,7 %
21. BARBEZIEUX					
Commune	7,00 %	746	7,00 %	754	
Total		746		754	+ 1 %

Réunions du Conseil Municipal

1. Séance du 2 Octobre 1992

Présents :

MM. GERMON - TAMAGNA - BOUREAU - JOBIT - BREGEAS - DESVAGES - M^{me} PORTE - MM. CRUEIZE - DEDIEU - GACHINOIS - M^{me} FORGERON - MM. LATHIERE - BARBE - M^{me} MANANT - VALLAT - DISCOUR - MM. BONNET - THUILLIER.

Secrétaire de séance : M. DESVAGES

M. le Receveur Municipal assistait à la séance.

I - BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 92

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Pour mémoire-budget primitif	Budget supplémentaire
	Dépenses de fonctionnement	7 674 478	262 169
60	Denrées et fournitures	695 000	67 000
61	Frais de personnel	2 315 000	88 169
62	Impôts et taxes	21 000	-
63	Travaux et services extérieurs	629 000	25 000
64	Participations et contingents	900 000	-
65	Allocations - Subventions	556 000	-
66	Frais de Gestion générale	436 000	13 000
67	Frais financiers	1 563 000	69 000
83	Prélèvement pour dépenses d'investissement	559 478	-
	Recettes de fonctionnement	7 674 478	262 169
70	Produits de l'exploitation	870 000	7 000
71	Produits domaniaux	465 000	-
73	Recouvrements - Subventions	876 000	-
74	Dotations versées par l'Etat	2 572 726	-
75	Impôts indirects	65 000	-
76	Impôts directs autres que contributions	45 000	-
77	Contributions directes	2 780 752	-
82	Produits antérieurs	-	255 169

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Comptes	Libellés	Votes du Conseil Municipal
	Dépenses d'Investissement	2 823 906
06	Déficit d'investissement reporté	1 511 906
16	Remboursement d'emprunts	21 000
21	Acquisition de biens meubles et immeubles	65 000
23	Travaux de bâtiment et de génie civil	1 226 000
	Recettes d'investissement	2 823 906
10	Subventions d'équipement, dons et legs	446 300
14	Participations à des travaux d'équipement	139 000
16	Produits des emprunts	2 226 606
21	Aliénation de biens meubles et immeubles	12 000

• **NOTA** : Les chiffres ont été arrondis au franc le plus proche.

• **SOURCE** des chiffres ci-contre : Charente-Libre et Budget communal.

II - QUESTIONS DIVERSES

• Centre Commercial - Supérette

Le Maire soumet au Conseil le devis de 22 554,94 francs TTC présenté par la Société d'exploitation des Etablissements DUSSAIGNE, concernant l'exécution de travaux supplémentaires, relatifs à la réalisation du local commercial supérette.

Le Conseil à 17 voix pour et 1 abstention :

— accepte ledit devis

— décider d'établir un avenant n°1 au marché concernant le lot

N°1 - Gros œuvre pour le montant du devis, ce qui porte le nouveau montant du marché à 403 724,64 TTC ;

— autorise le Maire à signer ledit avenant.

• Voirie du Bourg

Le Maire présente le plan de voirie du Centre Bourg autour du Centre Commercial, élaboré par MM. AUZOU, architecte des Bâtiments de France et ROMAN du C.A.U.E. :

— espaces circulation réservés aux véhicules ;

— espaces piétons ;

— espaces verts ;

— réseau de récupération des eaux pluviales.

Le montant total de ces travaux s'élèverait à environ 550 000 F. Le Maire explique que ces travaux devraient être exécutés assez rapidement, vu l'ouverture et la mise en service des commerces.

Il propose au Conseil de faire effectuer une partie des travaux (bordures de trottoirs et passages piétons) par les services techniques de voirie de la Commune, ce qui permettrait un délai d'exécution plus rapide.

La partie restante des travaux pourrait être confiée à une entreprise après marché négocié. Le Conseil :

— accepte cette proposition ;

— autorise le Maire à consulter, dans la forme réglementaire prévue par le C.M.P., les prestataires susceptibles d'exécuter le marché dans les meilleures conditions ;

— décide de financer les travaux par autofinancement, emprunt et subventions ;

— autorise le Maire à signer les marchés à intervenir.

• Circulation et Stationnement

Vu les problèmes importants causés à la circulation des voitures dans la rue principale, le Conseil décide :

— de délimiter et de tracer les emplacements réservés au stationnement ainsi que les bordures de trottoirs dans la rue de la Boème, entre le pont de la Boème et la place de la Gare ;

— de classer la rue du Fournil en sens unique.

D'autre part, le Conseil décide :

— de faire poser un panneau "STOP" sur le chemin rural dit de "Gersac" à "la Rochandry", à son embranchement avec le CD ;

— de faire poser 1 panneau "voie sans issue" à l'entrée du chemin rural partant du Chemin de "Chez Baty" et desservant l'immeuble COCCO.

— de faire poser, par la DDE, un compteur de vitesse dans le village des Rosiers.

• Tarifs Centre de Loisirs Périscolaire

Le Conseil décide une augmentation de 3 % des tarifs du Centre de Loisirs périscolaire communal, à compter du 1^{er} Novembre 1992.

• Collège de Villebois-Lavalette

Le Maire présente au Conseil la demande formulée par le Conseil Général concernant la participation financière de la Commune au financement du programme d'investissement pour les années 1988 et 1989, au Collège de Villebois-Lavalette.

Le Conseil accepte la participation demandée à la Commune, soit : 924 F programme 1988 - 860 F programme 1989.

• Repas du Centre de Loisirs Juillet 1992

Le Maire rappelle au Conseil que le restaurant Communal de la cuisine centrale a confectionné, au cours du mois de Juillet 92 et début Septembre 92, les repas du Centre de Loisirs Sans Hébergement, géré par la M.J.C. de Mouthiers. Le Conseil décide de demander à la M.J.C. le remboursement du prix de revient de ces repas, soit la somme de 29252,75 francs correspondant à 861 déjeuners, 889 goûters et frais de gestion.

• Vente d'un lavoir

Le Maire fait part au Conseil de la proposition faite par M. MARTIAL Bruno, concernant la vente de son lavoir en bordure de la Boème :

— décide de demander à M. MARTIAL de faire une proposition de prix, sachant que la Commune n'acceptera pas un prix supérieur à 6000 francs ;

— décide de faire établir un devis descriptif et estimatif des réparations à effectuer ;

— charge le Maire des démarches à entreprendre.

• Centre Commercial

Les travaux supplémentaires ayant fait l'objet d'avenants, M. le Maire explique au Conseil qu'il y a lieu de modifier sa délibération du 15 Mai 1992, notamment en ce qui concerne le montant des loyers des bâtiments à usage commercial ainsi que les dates d'échéances de ceux-ci. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

— décide de fixer à 24449,39 francs TTC le loyer trimestriel de la supérette louée à M. LALANNE.

2. Séance du 23 Octobre 1992

Présents :

MM. GERMON - TAMAGNA - BOUREAU - JOBIT - BREGEAS - M^{me} PORTE - MM. DEDIEU - BARBE - M^{me} MANANT - VALLAT - MM. BONNET - THUILLIER.

Absents excusés : MM. DESVAGES - GACHINOIS - CRUEIZE - M^{me} DISCOUR (qui a donné procuration à M^{me} MANANT), M. LATHIERE (qui a donné procuration à M. BREGEAS).

Secrétaire de séance : M. THUILLIER.

I - EMPRUNT RELAIS

Le Maire expose au Conseil que les travaux de voirie du Centre Bourg ainsi que l'aménagement de voirie du C.D. 12 dans la côte à Bournet, nécessitent de contracter un emprunt.

Le Conseil :

— décide de contracter un prêt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Charente, d'un montant de 500 000 francs (cinq cent mille francs) aux conditions suivantes :

- montant : 500 000,00 F
- durée : 15 ans
- taux fixé : 9,70 %
- échéances trimestrielles
- versement au 1^{er} novembre 1992

— charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'organisme prêteur ;

et l'autorise à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire et notamment le contrat de prêt à intervenir entre la Commune et la Caisse de Crédit Agricole.

II - QUESTIONS DIVERSES

• Crèche Familiale

Le Maire rappelle au Conseil que la M.J.C. Jules Berry met en place une crèche familiale qui fonctionnera à compter du 1^{er} Décembre 1992. Son fonctionnement nécessite l'emploi d'une puéricultrice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de créer un poste de puéricultrice à mi-temps à compter du 1^{er} Décembre 1992, à pourvoir par un agent détaché,
- décide de mettre cet agent à la disposition de la Crèche familiale ;
- dit que la participation aux frais de fonctionnement de la Crèche familiale versée par la Commune à la M.J.C. sera diminuée du montant des frais engagés pour la rémunération et les charges sociales de cet agent.

• Aménagement du Bourg - D.C.E. - Marché Négocié

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 2 Octobre 1992 concernant la voirie du Centre Bourg. Il présente au Conseil Municipal le dossier de consultation des Entreprises (D.C.E.) qui sera transmis aux entreprises consultées.

Après l'avoir examiné, le Conseil Municipal :

- accepte en sa forme le dossier de consultation des entreprises ;
- charge le Maire de le présenter à l'autorité de tutelle.

• Aménagement du Bourg - Voie de Contournement

Le Maire informe le Conseil :

— qu'il a reçu en Mairie, le 7 Octobre 92 au matin :

- Monsieur BOURELY, Inspecteur Général des monuments historiques et des sites
- Monsieur MARTEAU, Monsieur FOUCHÉ, DDE
- Monsieur AUZOU, Architecte des Bâtiments de France

• Monsieur SAUMET, Inspecteur Régional des Sites à la Direction Régionale de l'Environnement à Poitiers

• Monsieur FOUCHÉ, DDE Subdivision Sud-Ouest, pour le dossier de contournement du bourg. Une visite sur les lieux a été effectuée.

— qu'une réunion de travail portant sur le même dossier a eu lieu l'après-midi du même jour à la Préfecture de la Charente en présence des personnes nommées ci-dessus et de :

- Monsieur LAGARDE Gilles, Secrétaire Général de la Préfecture de la Charente
- Monsieur MERLET Jacques, Directeur des actions interministérielles à la Préfecture
- Monsieur TRIPHON Robert, Directeur des relations avec les collectivités locales
- Monsieur BUGÉ Francis, Chef de la Subdivision Equipement Angoulême Sud-Ouest,
- Madame BONNELLI Annick, Présidente de l'Association des "Amis du Pays de Mouthiers" ;
- Monsieur ROUSSEAU Jean-Louis, Vice-Président de cette même Association ;
- Madame RAINARD Colette, Secrétaire de cette même Association ;
- M^{me} GALTAUD, Chef de bureau de l'environnement à la Préfecture.

• Bibliothèque Municipale

Le Maire informe le Conseil de l'ouverture, en décembre 1992, de la Bibliothèque municipale, dans les locaux de l'ancienne école maternelle. Le fonctionnement de cette bibliothèque nécessite la présence d'une personne à temps partiel. Le Conseil décide :

- de créer un emploi à temps partiel de 12 heures par semaine à la bibliothèque municipale ;
- charge le Maire de prendre l'arrêté de nomination nécessaire.

• Vente d'un lavoir

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 2 Octobre 1992, concernant l'offre de vente d'un lavoir appartenant à M. MARTIAL Bruno. M. MARTIAL propose à la Commune un prix de vente de 5 500 francs.

Le Conseil :

- accepte cette proposition ;
- charge le Maire d'effectuer toutes les démarches concernant cette affaire ;
- de signer toutes les pièces se rapportant à cette vente et notamment l'acte de vente notarié.

• Sentiers de Boëme

Le Maire rappelle au Conseil que la Commune a mis à disposition de l'Association "Sentiers de Boëme", du matériel et du personnel pour la mise en état des sentiers de randonnées. Le Conseil :

- décide de facturer à l'Association "Sentiers de Boëme" les services rendus, de la façon suivante :

- mise à disposition de matériel : 4 160,00 F
- mise à disposition de personnel : 4 725,00 F
- TOTAL : 8 885,00 F

MJC Infos

ECHOS

■ **Le Club de Peinture sur Soie** fonctionne depuis le mois de Septembre ; déjà des talents se sont révélés ; bonne humeur et convivialité sont de mise.

Les portes vous sont toujours ouvertes le Jeudi après-midi, tant pour une visite amicale que pour de nouvelles inscriptions. Des cartes de vœux réalisées en soie, sont en vente à la M.J.C. ainsi que chez quelques commerçants de Mouthiers.

Nous préparons déjà activement notre exposition qui se tiendra du 28 Mai au 6 Juin 1993. Dès maintenant, nous vous attendons.

■ **"Loisirs en Boëme"** est un Club destiné à toutes les personnes qui ont du temps libre en semaine (le mardi après-midi). C'est l'occasion de se rencontrer autour d'une activité différente chaque fois, d'échanger des idées, des savoirs, visiter des expositions ou simplement se réunir pour une séance de cinéma. Pour ce faire, nous avons besoin de connaître vos centres d'intérêts pour mettre en place un calendrier. Toutes les suggestions seront les bienvenues.

■ **La Chorale "Chœurs de Boëme"** a su enchanter son public, le **Samedi 24 Octobre**, dans notre belle église de Mouthiers. Sous la direction de Jacques Marot, elle a interprété avec beaucoup de talent et de passion 18 ou 19 chants : répertoire très riche et très varié. Elle a terminé sous un tonnerre d'applaudissements, devant un public debout, très enthousiaste. Un courant très fort passait des uns aux autres ! Ce fut un franc succès bien mérité.

Merci la chorale et à bientôt. Votre public vous attend.

■ **Au sein de la M.J.C. Jules Berry, un nouveau club s'est créé.** Il s'appelle **"Extrême Boëme"**. Cinq animateurs passionnés (Christophe Nanglard, Laurent Germon, Laurent Blanlœuil, Patrick Mesnard et David Grolier) proposent aux étudiants du grand Angoulême, mais aussi aux particuliers, aux comités d'entreprises, etc... la possibilité de s'initier à des sports tels que : Escalade, VTT, Canoë, etc... Ils ont effectué des stages qui leur donnent la capacité d'encadrer et l'un d'entre eux, Laurent Germon, prépare un brevet d'état d'éducateur sportif.

Un calendrier est fixé à l'avance. Les prix sont calculés au plus juste. Le 29 Novembre a été proposée une sortie VTT et escalade.

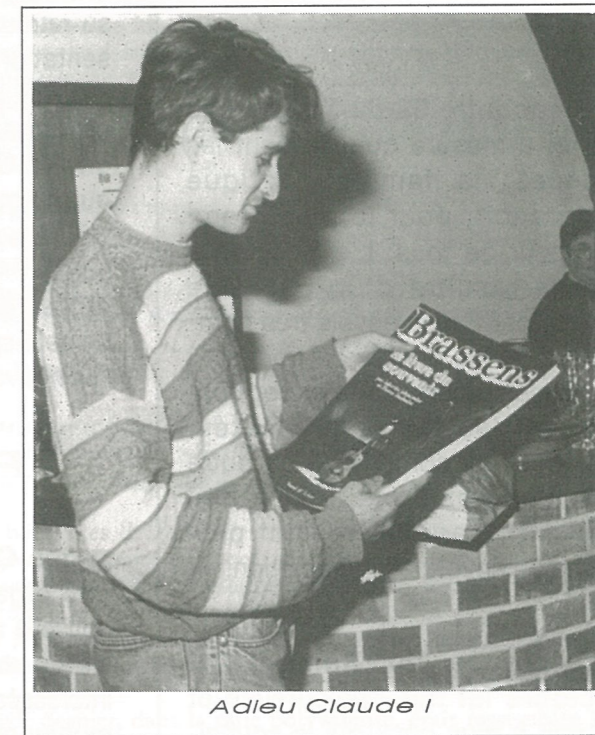
160 F la journée avec pique-nique et VTT.
ou 80 F avec seulement le pique-nique (VTT personnel).

A long terme, ces jeunes recherchent des contacts avec des associations afin de pouvoir répondre à des demandes : organisation de Week-end avec prix intéressant dans diverses disciplines :

- Rafting • Hydro Speed • Canyoning • Equitation, etc...

et à plus long terme, pourquoi pas l'organisation à Mouthiers d'un challenge Inter-Etudiants, sorte de Triathlon moderne !! (VTT, escalade, marche ou course topographique).

Bravo les jeunes pour votre enthousiasme, votre passion, votre dynamisme et vos compétences !



Adieu Claude !

■ **Le Vendredi 13 Novembre**, une petite réception pour le **Départ de Claude Manguy** au bar de la M.J.C.... Après deux années passées parmi nous au titre d'objecteur de conscience, Claude est parti.

I'A.S.P.A.L.

Association de Solidarité avec les Paysans d'Amérique Latine)

ORGANISE

• **les 12 et 13 Décembre 92** •
de 15h à 18h

**UNE EXPOSITION-VENTE de Produits
d'Artisanat à la Maison pour tous.**

• **le Samedi 12 à 17h**

**PROJECTION DE DIAPOSITIVES
et discussion sur les Paysans du Pérou.**

Connu et apprécié de tous pour sa gentillesse, son calme et ses compétences, nous lui souhaitons bonne route... et nous sommes heureux d'accueillir **Daniel Renou** à la M.J.C.

■ **Au Centre de Loisirs**, pendant les vacances de la Toussaint, les enfants sont entrés dans la Préhistoire...

■ **Rencontre 92 de Poésie** : au fur et à mesure que passent les années, la famille poétique s'agrandit, pour le plus grand bonheur de tous. L'exposition a été le résultat d'un choix de textes parmi des envois très nombreux, venus parfois de très loin ! Tous les auteurs, **sans exception**, ont eu des textes présentés. L'exposition comprenait en outre les compositions de Daniel CRUMB, particulièrement propices à l'envol de l'imagination.

La journée du **Samedi 31 Octobre** fut très chaleureuse et permit à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer, tant dans le courant de l'après-midi que lors de la veillée. Parmi les talents nombreux, il faut évidemment

retenir le Chanteur Alain Jean, qui était l'invité vedette. Il reste à préparer les rencontres 93 !

■ **THEATRE "L'impromptu médecin"** : du culot, des troupes de mise en scène, un jeu continuellement dynamique et agréable : une excellente soirée donnée par cette jeune troupe qui a su retrouver l'ambiance des représentations propres à l'époque où Molière parcourait les routes, en présentant des farces faites pour divertir. C'était une très bonne idée que de mettre bout à bout ces deux pièces peu connues de notre grand auteur : "La jalousie du Barbouille" et "Le médecin volant" pour en faire un seul spectacle. Bravo et merci à "La nouvelle compagnie théâtrale" !

PROJETS

■ **des Cours d'Anglais** peuvent être organisés à la M.J.C. Cette nouvelle activité sera mise en place s'il y a un nombre suffisant de gens intéressés. Nous ne pouvons communiquer le prix, la fréquence et l'heure des cours. Tout dépendra de l'effectif et cela sera défini alors avec le professeur d'anglais. Si vous êtes intéressé, venez vous ins-

crire au secrétariat de la M.J.C., sans aucun engagement de votre part naturellement.

RAPPEL

■ **La Chorale "Chœurs de Boème"** se produit à La Rochefoucauld le 13 Décembre à 17 H.

■ **Et souvenez-vous : la veillée et la messe de Noël** seront animées par des choristes de Mouthiers, de Ruelle, les gosses d'Angoulême, le tout dirigé par Jacques Marot.

■ **Crèche familiale** : la Directrice prendra ses fonctions le 1^{er} Décembre. Elle assurera des permanences le lundi, mardi, mercredi et vendredi matin de 9 h à 11 H et le Jeudi de 14 H à 16 H à son bureau 57, rue de la Boème, pour les inscriptions et tous les renseignements sur le fonctionnement de la crèche.

Tél. 45 67 84 88

TENNIS CLUB



Tennis Infos (NOV. 92)

• ECOLE DE TENNIS

Cette année 35 enfants sont inscrits à l'Ecole de Tennis. Les cours sont dispensés soit par M. Philippe BOUTON, éducateur fédéral, soit par M. Hervé LAVESVRE, éducateur professionnel. M. Philippe BOUTON assure les cours :

— le mercredi matin : de 11 H à 12 H

— le samedi après-midi :

1^{er} groupe de 15 H à 16 H

2^{ème} Groupe de 16 H à 17 H

3^{ème} Groupe de 18 H à 19 H

Actuellement, en cas d'intempéries les cours du samedi après-midi se déroulent dans la salle du Petit Fresquet à ANGOULEME. Mais nous sommes actuellement en relation avec les responsables du club de Roulet pour une éventuelle location de leur nouvelle salle (à suivre).

TARIFS POUR LA SAISON 92/93 :

- Ecole LAVESVRE : Prix de la saison 91/92 maintenu à 400 F

- Ecole TCM : prix de la saison 91/92 maintenu à 250 F.

Tous les joueurs devant être titulaires de leur licence FFT, nous remercions par avance toutes les personnes qui n'ont pas encore réglé leur cotisation de bien vouloir le faire le plus rapidement possible.

• INSCRIPTIONS 92/93

Deux permanences seront assurées les samedi 12 et 19 décembre 92 de 9 H à 12 H au Club House. Nous demandons à toute personne susceptible de s'inscrire de bien vouloir se présenter munie de son badge, d'une photo d'identité, pour la licence, et d'un certificat médical, obligatoire. Nous demandons à chacun de venir à ces permanences afin de ne pas déranger M^{me} Cécile Forgeron à son bureau.

NOUVEAUX TARIFS POUR LA SAISON 92/93 :

- Badge enfant hors école (- de 18 ans) 150 F
- Badge adulte 250 F
- Badge invité 120 F
- Badge vacances 120 F

• TOURNOI JEUNES DE ROULET :

Le Tennis Club de Roulet a organisé un tournoi pour les 7/12 ans pendant les vacances scolaires de Octobre 92. Une quinzaine d'enfants de Mouthiers ont participé à ce tournoi et ont obtenu de bons résultats (4 finalistes). Un coup de chapeau à M. Philippe BOUTON (notre nouvel éducateur), organisateur principal de ce tournoi.

• DETECTIONS JEUNES :

Le Tennis Club de Mouthiers a organisé auprès des CP/CE1/CE2, une détection faite par les enseignants professionnels d'ANGOULEME.

18 enfants ont été retenus et nous leur proposons de venir rejoindre l'école de Tennis de Mouthiers.

Par ailleurs, le Comité Départemental de Tennis de la Charente invite les enfants nés en 1985 et 1986 à une détection (tests physiques et tennistiques) en vue d'accorder aux enfants sélectionnés des stages pris en charge par le comité (6 enfants sont concernés). Un premier groupe s'est rendu à ANGOULEME le 07 Novembre 92, une nouvelle détection aura lieu en Mars 1993.

MOUThIERS FOOT



Les ECHOS

- DIMANCHE 6 DECEMBRE STADE MUNICIPAL
- DERBY SC MOUTHIER - AS HAUTE - BOEME à 15 H
- **Thierry Raganly** a terminé son "CES" qu'il soit remercié pour son travail, **Hugues GUIBERT** le remplace.

"RÉTRO" CHEZ LES JEUNES.

La joie de Jouer !

A l'initiative de M. SARAZIN et de Lionel responsables des débutants au Club, un plateau de plus de 100 jeunes s'est déroulé sur notre stade. On a pu voir évoluer de nombreuses équipes. Les résultats importaient guère mais la joie de jouer ainsi que la médaille reçue par chaque petit, faisaient plaisir à voir.

DINER DANSANT

Visiblement satisfait, Pierre Desvages, le Président du club de football de Mouthiers : le dîner dansant du 14 Novembre a répondu à toutes ses attentes. Il est vrai que le menu était alléchant, mais la gourmandise n'explique pas tout ! Il existe autour du football, à Mouthiers, une véritable dynamique, à base de camaraderie et de sympathie.

"Cette soirée a nécessité, de la part des bénévoles, beaucoup d'efforts de préparation, même si, cette année, nous avons pris la décision de leur adjoindre des extras..."

Des bénévoles de tous âges, qui composent une équipe de dirigeants présente en toutes circonstances une trentaine de personnes motivées qui donnent au club sa bonne santé, 180 licenciés, ce qui permet d'avoir des équipes engagées dans tous les niveaux. Alors, chaque dimanche, le stade connaît une fréquentation régulière.

Samedi dernier, dans la salle polyvalente, était rassemblée la grande famille du SCM, venue pour s'amuser, et il y en a eu pour tout le monde, jusqu'aux environs de 5 heures, moment idéal pour tremper la soupe à l'oignon !

(Extraits Charente Libre : A. PORTE).

Le Club remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de son Dîner dansant !

• CONCOURS DE TAROT :

Après le succès rencontré lors du dernier concours, un nouveau tournoi sera organisé courant Février. Merci d'avance pour votre participation.

• COUPE D'AUTOMNE

En raison des conditions météo défavorables, nous avons été contraints d'effectuer 3 rencontres sur 5 dans diverses salles du département, nuisant ainsi à la convivialité habituelle de ces rencontres. Malgré tout, ce tournoi a pu être terminé dans les dates imposées. A ce jour, le classement définitif ne nous est pas encore parvenu.

• ROLAND GARROS 93 :

Toutes les personnes licenciées intéressées par le Tournoi de Roland Garros 93, peuvent bénéficier de bons de réservations. Pour de plus amples renseignements, contactez M. LHERMITTE Etienne ou M^{me} Cécile FORGERON. Le Tournoi aura lieu du 24 Mai au 06 Juin 1993. Sportivement vôtre.

LE BUREAU

PROGRAMME

CENTRE DE LOISIRS

MERCREDI 2 DECEMBRE :

- Activités manuelles (Noël)
- Bataille navale (Grands)
- Conte de Noël (Petits)

MERCREDI 9 DECEMBRE :

- Activités manuelles (Noël)
 - Théâtre de Marionnettes
- Retour vers 18 H.

MERCREDI 16 DECEMBRE :

- Activités manuelles (NOEL)
 - Piscine
- (Départ 15 H - Retour 18 H 15).



SERIGRAPHIE

PUBLICITE PAR L'OBJET
CADEAUX D'ENTREPRISE
PIN'S — IMPRIMERIE

TEL : 45 67 81 39
FAX : 45 67 81 44

B.P. 12 16440 MOUTHIER/BOEME



TAXI

7 jours
7

A. LADEUIL - BP11 MOUTHIER
TRANSPORT MEDICAL ASSIS
TOUTES DISTANCES

**TEL. 45 67 89 89
45 67 88 15**

**RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES**

J.-P. MANANT

16440 Mouthiers-sur-Boème
Tél. : 45 67 92 44

TOUTS MATERIAUX DE CONSTRUCTION

FER - BOIS - PVC - ISOLATION
DALLAGE CARRELAGE - COUVERTURE
MENUISERIE PVC & BOIS - ESCALIERS
— DEVIS GRATUIT —

Sarl RICHON-DELAUNAY

ZE Les Rentes
LIVRAISON 16440 MOUTHIER

Tél. 45 67 85 06

Entreprise S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis

**Le Brisset . 16440 Mouthiers
Tél. 45.67.92.26**



Garage **MANON Christian**
AGENT RENAULT

La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boème

☎ 45 67 92 02

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIER
Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

CECILE FORGERON

TOUTES ASSURANCES

23, rue de la Boème
16440 MOUTHIER-SUR-BOÈME

Tél. : 45 67 82 85

Fax : 45 67 80 62

PLATRERIE - CLOISON SÈCHE

ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS

GENDRON Dominique

Les Agriens

16440 MOUTHIER

Tél. 45 67 88 03

Salon Métamorphose

l'esthéticienne sera présente le :

- 21 novembre 92

- 29 décembre 92

sur rendez-vous 45 67 83 69

COMITE DES FETES

L'Assemblée Générale du Comité des FETES de Mouthiers a eu lieu le Vendredi 6 Novembre.

Nous avons tout d'abord fait le bilan de l'année en cours, qui fut, dans l'ensemble, satisfaisant, à part la frairie des Vendanges où la Disco LE MIDEM ainsi que plusieurs forains ne se sont pas déplacés comme il était prévu.

Puis nous avons procédé au vote concernant le bureau du Comité des Fêtes pour 1993 avec quelques modifications importantes à savoir :

COMPOSITION DU BUREAU

Président	POUGEARD Didier	45 67 85 19
Vice-Président	VINSONNAUD Patrick	45 67 80 84
	BONNET Bernard	45 67 93 38
Secrétaire	CAPLOT Serge	45 67 82 09
Secrétaire Adjoint	REINIER Dominique	45 67 93 21
Trésorier	BLANLÉUIL Laurent	45 67 96 78
Trésorier Adjoint	BLANLÉUIL Jean-Louis	45 67 96 78
MEMBRES :	CHABREYROUX Janny	45 67 84 40
	GANNE Gérard	45 67 95 33
	GERMON Laurent	45 67 94 35
	PIVETEAU Gilles	45 67 94 98
	PONTINI Daniel	45 67 84 30
	NANGLARD Christophe	45 67 82 62

Nous vous rappelons Mesdames, Messieurs, que toute personne désireuse de faire partie du Comité des Fêtes sera la bienvenue. Pour tous renseignements, contactez Serge CAPLOT ou Patrick VINSONNAUD. L'arbre de Noël avec la visite de notre ami le Père NOEL pour l'école maternelle et l'école Primaire aura lieu le Vendredi 18 Décembre.



CLUB DU 3^{ème} AGE

"LES MONASTERIENS"

Son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE se tiendra :
SAMEDI 12 DECEMBRE 92
à 14 H 30 à son local

Avec l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités
- Projets 1993
- Rapport financier
- Elections
- Cotisations

SECOURS POPULAIRE

Le Comité de Mouthiers remercie tous les Monastériens qui ont fait des dons lors de la collecte en faveur des sinistrés du Sud-Est. 4150 F ont été récoltés.

Le Secours populaire de Mouthiers ouvrira son local le Samedi 5 Décembre 92 de 14 H à 17 H.

Vous pouvez vous procurer des vêtements à petits prix, acheter des objets de Noël, déposer des céréales, du chocolat et des fruits secs pour les habitants de l'ex-Yougoslavie. Un convoi organisé par plusieurs comités charentais partira de Charente.

Remerciements à tous ceux qui ont apporté des vêtements. Nous vous demandons de stopper vos dépôts pendant quelques semaines.

Le Comité vous rappelle que son action se situe aussi bien au plan international, national que local.

N'hésitez pas à vous renseigner. ■

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale ouvrira ses portes le **Samedi 5 Décembre à 14 H - 57, rue de la Boème** (Ancienne école Maternelle). Elle sera ouverte désormais tous les jours aux horaires suivants :

Lundi :	9H - 12H	15H00 - 18H00
Mardi :		13H30 - 15H00
Mercredi :		14H00 - 17H30
Jeudi :		13H30 - 18H00
Vendredi :		13H30 - 15H00
Samedi :		14H00 - 17H30

Dans un local spacieux, bien éclairé et meublé de façon fonctionnelle vous aurez à votre disposition plus 1 200 ouvrages pour tous publics.

MERCI : c'est grâce au travail du personnel communal et de quelques bénévoles que la bibliothèque pourra ouvrir dans de bonnes conditions. Il convient de remercier particulièrement M^{me} Audouin et M. Grison pour toutes les journées de travail offertes au service de la lecture à Mouthiers.

Un Goûter Amical terminera l'après-midi !



CALENDRIER des FETES

DECEMBRE - 92

JEUDI 3
Cinéma M.J.C.

SAMEDI 5
• Don du Sang à Blanzac
• Concours belote des Parents d'Elèves
• Portes Ouvertes au Secours Populaires
• Ouverture de la Bibliothèque

SAMEDI 12
Expo. Vente ASPAL - Projection diapos

DIMANCHE 13
Expo. Vente ASPAL

SAMEDI 19
Signature Contrat Enfance avec CAF

JEUDI 24
Messe de Noël avec la Chorale
"Chœurs de Boème"

MEDECINS DE GARDE

(sous réserve de modifications)

Le 6/12	Dr. PELLETIER	- 45 67 19 39
Le 13/12	Dr. BOURRIQUEN	- 45 91 42 25
Le 20/12	Dr. GIRAUD	- 45 67 86 82
Le 25/12	Dr. CAVARD	- 45 67 24 23
Le 27/12	Dr. FORGEAUD	- 45 90 60 77

HORIZONTALEMENT :

- 1- Avoir du feu.
- 2- Réduit la dépense.
- 3- C'est façon de parler.
- 4- Vieille cité - Habituels.
- 5- Sphère en orbite - Envers d'ascendant.
- 6- Vladimir Ilitch Oulianov
- 7- Embellie - Opposant
- 8- Berge - Expédia.
- 9- Rivière de Guyane - Vieil accord.
- 10- Qualifie deux fosses - Possessif.
- 11- Extra-terrestre - Très pâles

VERTICALEMENT :

- I- Colorant rouge sang.
- II- Se débarasser - Pianiste biterrois.
- III- Ronflais.
- IV- Déesse grecque - Revient plus souvent que le 29 Février mais moins que le 28.
- V- Fait la bombe avec Trinitro - Rivière d'Asie.

- VI- Prophète biblique - En ville.
- VII- Danse ancienne - Son gros tube ressort à chaque Noël.
- VIII- Tirent à 90 degrés.
- IX- Cours de mots-croisés classique - Particule.
- X- Clairvoyants.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1									■	
2										
3										
4			■							
5						■				
6									■	
7										
8	■			■						
9						■		■		
10										
11			■							

Etat Civil

de JUILLET 92 à AUJOURD'HUI

MARIAGES

4.7.92	JOSEPH-AMAND Nicolas et BOUCHET Pascale (<i>Rue du Village de l'Ecole</i>)
11.7.92	HILL Simon et GLAPPIER Sandrine (<i>Gersac</i>)
11.7.92	VANBECELAERE Denis et SOURY Valérie (<i>Les Reigniers</i>)
25.7.92	PAJAUD Gilles et SANSREFUS Nadège (<i>Chez les Rois</i>)
25.7.92	RAINARD Patrick et BERNARD Annie (<i>Les six Dîmes</i>)
25.7.92	ROISIN Denis et BOULESTIN Karine (<i>Le Rosier</i>)
15.8.92	POTIER Jean-Paul et BOUTET Natacha (<i>Rue de la Boème</i>)

NAISSANCES

15.11.92	AUDUBERTEAU Anthony, Kévin, Benjamin (<i>Le Bourg</i>)
4.11.92	PETIT Charlotte (<i>Forge</i>)
21.10.92	CURMI Octave, Sylvia, Alexandre (<i>La Perluce</i>)
20.10.92	NEZEREAU Tanguy (<i>Le Rosier</i>)
3.10.92	NYZAM Valentin, Michel (<i>Gersac</i>)
5.8.92	CHAGNAUD Anthony, Grégory (<i>L'Usine</i>)
16.7.92	GAY Antoine, Emile et GAY Maxime (<i>La Chauveterie</i>)
01.07.92	BOURDIN Xavier, Maxime (<i>Allée des Genévriers</i>)

DÉCÈS

12.7.92	LAPOUGE Jean-Louis (<i>La Péreuse</i>)
17.7.92	MOUSNIER Fernand (<i>Le Taillandier</i>)
22.7.92	DUBOIS Michel (<i>Rue du Moulin</i>)
23.7.92	COIFFARD V ^m AUBRON Renée (<i>Le Grand Poireau</i>)
11.8.92	DECRESSAC Georges (<i>Rue de la Boème</i>)
27.8.92	ALLEMAND Joseph (<i>FPA La Chauveterie</i>)
17.9.92	Marie BESSE V ^m GAROT (<i>Chez les Rois</i>)
30.9.92	DUBANT Alain (<i>Roulet</i>)

Les Mots Croisés (Inédits) de J.P.B. — Problème N° 10 —

SOLUTION DU PROBLEME N° 9

HORIZONTALEMENT

- 1- JOURNALIER
- 2- ALVEOLE - NU
- 3- REACTEURS
- 4- RALER - RIEC
- 5- EG - NE - RAME
- 6- TIFS - DE - ES
- 7- EN - EPERONS
- 8- LEUR - ACE
- 9- LUS - BUCHE
- 10- EXECUTEURS
- 11- RASEE - AI

VERTICALEMENT

- I- JARRETTES
- II- OLEAGINEUX
- III- UVAL - USER
- IV- RECENCER - CA
- V- NOTRE - BUS
- VI- ALE - DEBUTE
- VII- LEURRER - CEE
- VIII- RIA - OAHU
- IX- ENSEMENCERA
- X- RU - CESTE - SI

Solution dans le prochain numéro

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début Janvier. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 Décembre.

Rappelons que les annonces concernant les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.